

commande et il a avoué ne pouvoir cacher son étonnement.

—Je viens de recevoir deux lettres, disait-il l'autre jour à un de ses amis, une de la Nouvelle Zélande, par laquelle on me demandait vingt furets pour faire la chasse aux lapins, qui détruisent tout dans ce pays, et une autre de la Colombie Anglaise d'un correspondant qui me prie de l'expédier deux milles lapins. Ne trouvez-vous pas la coïncidence assez curieuse?

Très curieuse, en effet, M. Cross, et je crains bien que l'expérience ne soit dangereuse, car le lapin est un animal qui a le don de devenir très gênant. Je ne sais qui leur a appris le précepte : «Croissez et multipliez,» mais il est certain qu'ils le mettent un peu trop en pratique, car ils sont les maîtres d'une partie de l'Australie et d'autres pays encore.

J'ignore comment ils vont se conduire dans la Colombie Anglaise mais ils ont de mauvais antécédents et je crains bien qu'ils n'y causent de grands ravages.

Toute importation n'est pas bonne à faire.

Il y a quelque vingt-cinq ans, on a payé une certaine somme, à je ne sais qui, pour importer des moineaux en Canada. Ces gavroches de l'air ont été reçus mieux que des serins, c'est à dire qu'on a mis des cages à leur disposition, mais en les laissant libre de les occuper ou de se loger ailleurs. Ils ont usé de la permission et se sont installés partout.

On les avait fait venir pour protéger nos champs et manger les vers, mais comme ils préfèrent le grain aux animaux rampants, il en est résulté que les récoltes sont attaquées par les deux bouts, les vers sucent la racine, les moineaux vident les épis.

Les premiers lapins que l'on a importés en Australie étaient destinés à nourrir les colons, mais au lieu de cela ils les mangent.

Méfions-nous des lapins.

Leon Leduc

NIAGARA

I

DUISQUE M. Des Bergères avait été en garnison à Niagara avant que d'être commandant à Chambly, comme il est expliqué dans la *Poste à Patand*, il s'agit de savoir à quelles dates ces deux choses ont eu lieu.

Avant l'année 1725, le poste de Niagara n'a eu de garnison que durant douze ou treize mois, il y a juste deux cents ans, c'est-à-dire du mois d'août 1687 au mois de septembre 1688.

Dans cet article, occupons-nous de Niagara.

Le fort Cataracouy, appelé Frontenac du nom de son fondateur, occupait le site de la ville actuelle de Kingston. En 1677, c'était le poste le plus avancé des Français sur le haut Saint-Laurent, dans la direction des grands lacs.

Charlevoix raconte que, en 1678, Cavalier de La Salle, ayant remonté jusqu'à Niagara, laissa trente hommes en cet endroit, avec le chevalier de Tonty, pour y construire ce que l'on appelait un fort, puis il se rendit à l'entrée du lac Érié, continuer ses opérations de traite et de découverte. Le printemps et l'été de 1679 il réunit à Niagara les mille choses indispensables à ses entreprises. Bientôt après, La Salle et Tonty prenaient la route du lac Michigan.

Le fort de La Salle n'eut aucune durée. Il servit uniquement aux hommes et aux magasins, durant l'hiver de 1678-79. Le lieu était néanmoins fréquenté par les Sauvages de diverses nations qui y allaient, de loin comme de près, faire la rencontre des traiteurs, ou qui y passaient en se rendant d'un lac à l'autre.

C'est ainsi que, l'été de 1682, il s'y éleva certaines difficultés, au sujet des permis de traite accordés au sieur Aubert de la Chesnaye et à ses associés, ce qui provoqua une guerre de près de vingt ans.

Les Iroquois avaient pillé, d'autres disent rasi,

les marchandises d'Aubert, se basant sur l'interprétation des règlements de traite promulgués par le Conseil Souverain de Québec. Il y a bien de l'apparence que ces Sauvages étaient dans leur droit, ou du moins qu'ils profitaient du doute que la loi laissait subsister à l'égard des privilèges de traite.

De 1668 à 1682, les Iroquois avaient été contenus par la crainte des troupes françaises, mais ils s'étaient en même temps développés et fortifiés au point de devenir aussi redoutables et arrogants que par le passé.

M. de la Barre, gouverneur-général, que la voix publique accusait d'être l'associé d'Aubert de la Chesnaye, résolut de venger sur les Iroquois les pertes subies à Niagara en 1682. Il fit ses préparatifs en conséquence, mais il n'était pas homme à réussir dans une telle entreprise. Je raconterai un jour sa carrière aux Antilles, carrière semée de bécasses et de malheur presque sans nombre.

Son projet était d'arriver à Niagara à la tête des troupes et d'y rencontrer les Sauvages alliés que les commandants français des postes de l'Ouest, Perrot, Duluth, La Durantaye, lui amenaient d'après ses ordres. Au lieu de suivre ce plan, il alla droit au pays des Iroquois et n'y exécuta rien d'avantageux. Les Sauvages descendus à Niagara (1684) s'en retournèrent mécontents, et bien que Perrot leur assurât que leur présence avait suffi pour obliger les Iroquois à demander la paix, ils comprirent que, tous ensemble, Français et Sauvages alliés, étaient les dupes de leurs ennemis. (Charlevoix : I. 487.) Ce n'était que trop vrai. Aussi, M. de La Barre fut-il rappelé en France, car on prévoyait une guerre ouverte après ces hostilités mal déguisées.

Dans une lettre au ministre, en date du 8 mai 1686, M. de Denonville, le nouveau gouverneur-général, proposa de construire à Niagara un fort en pierre capable de contenir quatre à cinq cents hommes. «Il lui représenta que ce poste, ainsi gardé, fermerait absolument aux Anglais le passage des lacs et nous mettrait en état d'empêcher les Iroquois de leur porter leurs pelleteries.» Le projet ne fut pas exécuté pour le moment. (Charlevoix I. 498.)

Donc, jusqu'à la fin de l'année 1686, il n'y avait pas de poste à Niagara.

Dans un prochain article je ferai voir que l'on en construisit un, en 1687, qui fut démoli en 1688.

Benjamin Sulte

NOS GRAVURES

UN ENTERREMENT GREC

LE croquis de notre dessin qui montre un enterrement à Athènes, au coucher du soleil, a été pris d'après nature.

Les convois funèbres en Grèce se distinguent, comme on peut en juger, par une physionomie toute particulière. Ils sont précédés d'enfants de chœur qui agitent des clochettes ou balancent des encensoirs. La bière ou repose le mort, face découverte, disparaît sous les guirlandes et les couronnes de fleurs ; autour d'elle et devant elle, on aperçoit la croix, les flambeaux et divers objets du culte ; elle est portée à bras par des parents. Le cortège la suit à pied, et, sur son passage, les gens sortent de leurs maisons et les passants s'arrêtent pour saluer.

Ce sont les funérailles d'une belle jeune fille de vingt-cinq ans à peine, que l'artiste a reproduites. La tête était couverte d'un voile blanc, surmonté d'une couronne de roses blanches ; elle était vêtue d'une robe de satin blanc ; on avait semé sur elle une profusion de fleurs blanches et de branches de myrte ; ses mains, jointes sur la poitrine, retenait un crucifix et un livre de prières. Le tout composait un ensemble d'une très pénétrante et très touchante poésie.

PARLE !

C'est bien le mot de l'enfant qui ne peut comprendre que son chien, qui a l'air si intelligent, ne parle pas, et il se figure que c'est mauvaise volonté de sa part.

Cependant, la brave bête s'exprime par les yeux, il convoite le gâteau qu'on lui montre, il supplie sa petite maîtresse de le lui donner, il jouit d'avance du grât sucré de la pâtisserie, et si j'osais, je dirais qu'il rit avec sa queue qu'il agite avec frénésie.

L'EMBUSCADE

C'est le retour de l'école ; cachés derrière un arbre, les gamins attendent le passage de l'équipage enfantin, mais qui a son petit cachet élégant.

Le voici qui s'avance, en avant ! Les boules de neige tombent, pleuvent sur les chevaux humains et sur les jolies fillettes rieuses et étonnées.

Profitez de votre bonheur, chers enfants, plus tard, vous aussi, vous serez peut-être surpris par le malheur qui se tient en embuscade et vous guette au passage.

QUÉBEC

«C'est là que je voudrais vivre,
Aimer, aimer, et mourir.»

Je l'aimerais toujours ce beau Québec antique,
Séjour aimé de mes aïeux,
Son aspect imposant et la beauté magique
De son ciel pur et radieux,
Et le fleuve superbe aux vagues azurées,
Qui passe en caressant ses pieds,
Les montagnes au loin, de verdure parées,
Levant au ciel leurs fronts altiers.
C'est vers ce lieu béni que mon âme s'élance,
Dans les longs rêves de bonheur ;
C'est là que je voudrais d'une calme existence,
Couler des jours pleins de douceur.

A contempler souvent cette noble nature,
Qui égale et charme les yeux,
L'esprit tout reposé se dilate et s'épure,
Et devient bientôt plus heureux.
Sous ce soleil doré qui se plaît à répandre
Son feu doux et vivifiant,
Il semble qu'en ce lieu l'âme devient plus tendre,
Le cœur plus chaud et plus aimant ;
C'est là qu'on peut rêver, quand l'étoile scintille
Au ciel qu'elle vient animer,
En écoutant le chant de la brise gentille,
C'est là que je voudrais aimer.

Et lorsque de la vie au cours pur et paisible,
S'approche le soir éternel,
Sur ce sol plus chrétien la mort est moins terrible,
Et l'on se sent plus près du ciel.
Ils sont plus doux les glas d'une cloche connue,
Au trépassé dans son cercueil ;
Ils semblent les sanglots d'une amie éperdue
Dont le cœur s'abandonne au deuil.
Il est près de la ville un endroit solitaire
Où pour toujours on va dormir.
Pour reposer en paix dans ce vieux cimetière,
C'est là que je voudrais mourir.

ANNA M. DUVAL.

Consultation d'un médecin chinois. — Un Anglais écrit de la façon suivante les procédés d'un médecin chinois très renommé qu'il a connu à Canton : Ce savant praticien à longue natte va visiter ses malades à dix heures, après son déjeuner, dans une chaiseportée, au pas gymnastique, par quatre robustes serviteurs. Le voici qui entre chez un de ses clients, où il est reçu avec force salutations, et si le malade appartient au sexe masculin, le prince de la science s'assied en face de lui et lui prend le pouls. S'il s'agit d'une femme, un petit paravert est placé entre elle et lui par convenance. Dans les deux cas, le docteur tâte le pouls au-dessus des deux mains, puis il examine la langue, et ces simples manifestations lui suffisent ; il est fixé ! Là-dessus, il prescrit une potion savante ; pour la prescrire par écrit il demande un prix plus élevé. On lui paye séance tenante et en monnaie enveloppée dans du papier, ses honoraires qui varient entre douze centimes et une piastre, suivant la situation des clients et la nature de leur mal.

Le mensonge d'une femme aimée est le plus doux des bienfaits, tant qu'on y croit. — ANATOLE FRANCE.